

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de KERGRIST MOELOU
Délibération 2026-043

Séance du 01 octobre 2026

Nombre de conseillers	
en exercice	15
présents	12
votants	14
absents	3
exclus	0

Date de convocation
29/09/2026

Acte rendu
exécutoire
Par transmission en
Préfecture le

09/10/2026

Et Publication le
09/10/2026

L'an deux mil vingt-six le 01 octobre à dix-huit -heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. QUEMENER Jérémy, maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs QUEMENER Jérémy, LE GOFF Patrick, POTELLE Marc, MARY Eliane, LAMER Antoine, ANDRE Melinda, LE COGUEC Yoann, RIOU Annabelle, STEPHAN Koulm, TRUTET Marie, MAUFFRAY Florence, DIJOUX Ketty.

Etaient absents : JEGOU Michel- MAUFFRAY Pierricka donné procuration à Jérémy QUEMENER- GÉRARD Steven a donné procuration à Koulm STEPHAN

Mme RIOU Annabelle a été nommée secrétaire

2026-043 5.2 Désignation secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, au début de chacune de ses séances, le Conseil municipal doit nommer un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Annabelle RIOU pour remplir ces fonctions pour la présente séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DÉSIGNE à l'unanimité : Annabelle RIOU en qualité de secrétaire de séance.

Pour extrait conforme au registre
Secrétaire de séance
RIOU Annabelle

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
QUEMENER Jérémy

